

Conseil d'établissement 2021-2022

CÉ 21/22 PV 04

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 6 avril 2022 à 18 h 30. Cette rencontre se déroule par visioconférence.

Étaient présents :

Parents : Miryan Coulombe, Julien Delacoste, Catherine Bélanger-Landry, Martine Giroux.

Personnel de l'école : Ann Chrétien (enseignante 1^{re} année), Cathy Gauvreau (enseignante 2^e année), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école), Nathalie Vigneault (responsable du service de garde), Mélanie Boulianne (enseignante et invitée)

Représentant de la communauté : Jean-Simon Leblond (Patro Roc-Amadour)

Étaient absents :

Parents : Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda

Personnel de l'école : Mathieu Bérubé (éducateur spécialisé au service de garde)

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres du conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CÉ 21/22 018

Monsieur Julien Delacoste fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Martine propose d'annuler le point 5 et le remplacer par le point 11 avec la présentation de Mme Mélanie Boulianne, enseignante de 5^e année à l'école. Elle explique que M. Sergio Marques sera plutôt présent au prochain CÉ pour faire la présentation sur les changements qui seront apportés aux alentours de l'école. Il est proposé par Mme Miryan Coulombe et appuyé par Mme Ann Chrétien d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 9 février 2022 : CÉ 21/22 019

Mme Ann Chrétien souligne une petite coquille dans le procès-verbal. Au début, il est mentionné « PROCÈS-VERBAL de la première rencontre » alors que c'est la troisième rencontre.

Il est proposé par Mme Catherine Bélanger-Landry et appuyé par Mme Nathalie Vigneault d'adopter le procès-verbal avec cette modification.

Suivi au procès-verbal :

6. À l'école, on bouge : Mme Martine Fortin informe des différentes pratiques implantées dans l'école.

7. Période d'inscription 22-23 : Nous avons beaucoup d'inscriptions tardives dues probablement à l'ouverture des frontières.

9. Activités parascolaires : Les activités seront prolongées.

11. Lecteur Co2 : Le service des ressources matérielles a fait une visite pour prendre des relevés de deux locaux en particulier en lien avec les données recueillies.

4. Parole au public

Aucun

POINTS D'INFORMATION

5. Jardin pédagogique et OPP

Mme Mélanie Boulianne nous présente le jardin hydroponique situé dans la bibliothèque de l'école. Elle nous explique le fonctionnement ainsi que les tâches réalisées par les élèves de son groupe. Ces différentes tâches seront accomplies par tous les groupes de l'école à tour de rôle afin d'impliquer tous les élèves dans le projet. Différents projets sont à venir, dont une vente de semis qui se déroulera dans la cour d'école. Les parents seront avisés par le Croqu'Odile et la page Facebook.

6. Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers

Depuis le recours collectif, une politique a été écrite expliquant tous les frais qui ne peuvent être chargés aux parents. Le 15 mars, cette politique a été amendée. Les amendements n'impliquent aucun changement dans les pratiques de l'école. Seuls les pinceaux et les papiers de construction s'ajoutent à la liste des fournitures que l'école doit maintenant assumer, ce qui était déjà le cas à l'école.

7. Classe d'anglais enrichi en 2022-2023/ projet arts-médiatiques

La directrice présente les deux projets qui seront offerts aux élèves des deux groupes de 5^e année. Elle rappelle les critères de sélection des élèves. Les élèves pourront mentionner leur préférence entre l'anglais enrichi ou les arts-médiatiques et les parents recevront une feuille de présentation à la maison et devront la signer.

8. Surplus d'élèves au 2^e cycle

Mme Martine Fortin nous informe que nous sommes en dépassement d'élèves au 2^e cycle (3^e et/ou 4^e année). Elle rappelle le processus d'appel au volontariat ainsi que les critères de désignation d'élèves.

9. Mot de la responsable du service de garde

Mme Nathalie Vigneault informe les membres qu'elle reçoit des demandes de parents concernant la réutilisation des micro-ondes. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, le statu quo demeure étant donné que les groupes dînent dans les classes. Mme Martine Fortin nous explique les enjeux de l'utilisation des micro-ondes sur l'heure du dîner. La décision de réutiliser les micro-ondes sera réévaluée l'an prochain.

POINTS D'INFORMATION RÉCURRENTS

10. Projet éducatif 2019-2023

La direction informe les membres que l'an prochain nous serons en écriture d'un nouveau projet éducatif. Les parents seront impliqués et tenus informés de ce processus dès le début de l'année.

12. IGO

Ce sont les titulaires qui animent les ateliers en classe. Une présentation des ateliers offerts aux élèves sera présentée aux membres lors du dernier conseil.

13. Éducation à la sexualité

Mme Martine Fortin nous informe que malheureusement Sexplique n'animer pas d'ateliers sur la sexualité cette année. Nous allons réserver leur service pour l'an prochain. Cependant, les titulaires doivent animer des ateliers en lien avec l'éducation à la sexualité pour un total de 5 heures dans l'année scolaire. Un bilan sera présenté à la dernière rencontre du conseil.

14. Circulation autour de l'école

Mme Martine Fortin informe les membres que M. Marques sera à la rencontre du mois de mai. Les membres pourront lui poser des questions.

De plus, elle informe les membres du projet de Mme Ann Chrétien et de Mme Roxanne Nadeau pour l'an prochain, la brigade scolaire qui sera responsable d'assurer une meilleure circulation et le respect des mesures de sécurité autour de l'école.

15. COVID-19

La direction rappelle aux membres les nouvelles mesures et directives concernant le COVID-19 envoyées aux parents.

De plus, Mme Miryan Coulombe souligne l'excellent travail des enseignants lors de l'isolement à la maison des élèves positifs.

16. Mot du représentant du comité de parents

M. Julien Delacoste informe les membres de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité de parents. Malheureusement, il n'a pu y assister.

17. Mot du responsable de la communauté

M. Jean-Simon Leblond informe les membres des activités que vivent les élèves inscrits au Patro.

Les inscriptions pour le camp de jour se déroulaient la semaine passée. Il n'y a plus de places disponibles. L'école Sainte-Odile accueillera peut-être des groupes du camp de jour cet été si les mesures sanitaires obligent le Patro à accueillir moins de groupes.

18. Autres sujets

Aucun

19. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 4 mai 2022 à 18 h 30.

20. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Cathy Gauvreau et appuyée par Mme Cathy Boulet-Daigle à 20 h 13.

Julien Delacoste
Président

Martine Fortin
Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca.